

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 14 juin 2023

GEMAPI

Forts épisodes pluvieux : une plateforme en ligne pour signaler débordements et ruissellements

Les intempéries survenues depuis le début du mois de juin sur le territoire métropolitain ont été à l'origine de nombreuses inondations par ruissellement. La Métropole, compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), a développé une plateforme et une application permettant à l'ensemble des habitants de signaler, en temps réel ou en différé, les dégâts occasionnés par ces épisodes orageux violents.

Les enjeux en matière d'inondation sont omniprésents sur l'ensemble de la métropole. Le caractère imprévisible et intense des pluies confère au territoire un niveau d'exposition élevé aux risques de débordement des cours d'eau. Les importants épisodes pluvieux des dernières semaines, qui se sont aggravés le 13 juin, ont causé d'importants dégâts dans de nombreuses communes du territoire.

Depuis un an, les services de la Métropole en charge de la GEMAPI ont développé une plateforme et une application permettant à l'ensemble des habitants de partager, en temps réel ou en différé, leurs images des épisodes pluvieux subis. Toutes les contributions servent à alimenter les études et relevés effectués par les équipes métropolitaines et les établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux.

Pour accéder à la plateforme en ligne, rubrique Signalement puis Inondation :

- Sur le site internet de la Métropole : <https://ampmetropole.fr/mes-demarches/engages-au-quotidien/>
- Sur l'application mobile La Métropole dans ma poche, rubrique Signaler.

La procédure de signalement inondation s'inscrit dans une démarche citoyenne qui nécessite de s'identifier et créer un compte sur le site.

La GEMAPI, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2018, à travers la compétence GEMAPI, la Métropole mène une politique volontariste visant à concilier prévention des inondations, préservation des milieux remarquables, notamment aquatiques, et développement urbain. Un budget de 130 millions d'euros sur quatre ans, issu de la taxe GEMAPI, y est consacré. Les moyens mobilisés sont importants et sont à la mesure des enjeux environnementaux et humains.

Une vaste opération pour aménager les berges de l'Huveaune

En septembre 2022, la Métropole a lancé une opération de restauration des berges de l'Huveaune. D'un montant de près de 6 millions d'euros, ce chantier situé dans le secteur Heckel (Marseille 11^e) nécessite l'évacuation de 60 000 m³ de remblais. Il se déroule en deux phases pour se terminer par la réalisation d'un des tronçons d'une voie verte piétonne et cyclable qui reliera Marseille à Aubagne en passant par la Penne-sur-Huveaune. Avec une ambition forte : concilier prévention des inondations, restauration écologique et amélioration du cadre de vie pour les habitants.